

NOTE SUR L'ARTISANAT MAROCAIN EN 1870

Le rôle de l'artisanat dans la vie économique du Maroc demeurait au XIX^e siècle fort important. Si l'importation de produits manufacturés européens prenait d'année en année plus d'ampleur elle ne portait, de façon notable, que sur quelques articles — cotonnades et bougies — laissant encore à la fabrication locale le soin de fournir la plupart des objets d'usage courant, surtout dans l'intérieur où les frais de transport grevaient considérablement le prix des produits étrangers. Encore que les renseignements ne manquent point sur l'artisanat marocain au siècle dernier — que l'on peut glaner dans les dépêches consulaires ou les récits de voyageurs — ils sont le plus souvent fragmentaires et de comparaison malaisée. Aussi bien s'agit-il d'une activité difficile à justement apprécier — même de nos jours — du fait de la diversité des fabrications, de la multiplicité et de la faiblesse des ateliers, de la variété des conditions locales.

C'est le principal intérêt d'un document anglais de 1870 que de nous en offrir, à cette date, un tableau assez complet, et un tableau ayant toutes chances d'être aussi près de la réalité que possible grâce à la personnalité de son auteur, Robert Drummond Hay, « Confidential clerk » de la légation du Royaume-Uni à Tanger (1). Fils du célèbre Sir John Drummond Hay, représentant britannique au Maroc pendant près d'un demi-siècle, il tenait de son père une parfaite connaissance du pays, disposait du lot le plus remarquable d'informateurs et d'un réseau d'influence étendu par sa famille dans tous les milieux marocains (son oncle James n'avait-il point été Vice-Consul à Tétouan et à Rabat). Nul n'était plus apte à répondre à l'enquête que le Gouvernement britannique décida, en 1869, de faire effectuer sur les conditions des classes ouvrières dans les différents pays. Car la tâche, même pour un Drummond Hay, n'était point aisée. Nulle statistique, aucuns documents imprimés ou manuscrits, officiels ou privés ne pouvaient évidemment guider l'investigation. En outre, dans toutes les classes de la société marocaine existait un réflexe de défense contre tout recensement, toute enquête dont on craignait toujours, quel qu'en fût l'objet et l'exécutant, qu'elle n'entraînât de la part du Maghzen de nouvelles exigences financières.

IMPORTANCE DE LA CLASSE ARTISANALE

Sur l'importance même de cette classe artisanale, Robert Drummond Hay reconnaît avoir quelque peine à se prononcer. Les habitants des campagnes, pro-

duisant pour leur propre usage, sans aucune commercialisation, doivent évidemment être écartés, ne formant pas un groupe ouvrier nettement distinct. Restaient donc les artisans des villes : Fez, Marrakech, Meknès, Rabat, Tetouan, Tanger, Larache, Dar el Beïda, Mogador et Saffy. La population totale de ces villes est estimée à cette date à quelque 240.000 personnes (2). Le nombre des artisans pourrait être de 14.000 au total, soit environ 6 % de la population urbaine. Robert Hay n'accorde pour le reste des villes marocaines — en soulignant la difficulté de cette appréciation notamment en ce qui concerne des centres comme Taroudant — que 2.000 artisans, arrivant ainsi à un total de 16.000 seulement pour l'ensemble du Maroc. Ce chiffre apparaît singulièrement faible (3). Sans doute ne sont pas compris dans l'évaluation totale les apprentis qui représentaient de 25 à 30 % des effectifs.

ARTISANS DES DIFFERENTS METIERS

En tête des industries viennent la tannerie et la fabrication des babouches, particulièrement réputées à Marrakech et à Rabat. Tanneries et baboucheries ne sont point, le plus souvent, des activités séparées ; la première est presque entièrement aux mains de la seconde. Les babouchiers tannent et préparent les cuirs pour leur propre usage. Une paire de babouches revient à environ 3 sh. (3 fr. 75) (4), prix moyen évidemment puisque, quelques années plus tard, on notait des différences de 600 à 700 % entre les prix des babouches ordinaires et celui des babouches brodées.

Les ateliers relativement importants emploient jusqu'à 15 ouvriers et très rarement moins de 5. Sur la valeur de la production, Robert Hay ne dit rien, non plus que sur celle des autres branches de l'artisanat qu'il passe en revue. Indiquons qu'elle était assez importante pour fournir une exportation annuelle que l'on peut en moyenne évaluer, pour les années 1870-75, à quelque 350.000 paires (5).

(2) Robert Hay n'indique que ce chiffre global que l'on pourrait, à peu près décomposer de la façon suivante : Fez 80.000, Marrakech 50.000, Meknès 25.000, Tanger 18.000, Tétouan 18.000, Rabat-Salé 50.000, Mogador 16.000, Larache 4.000, Casablanca 6.000, Safi 3.000.

(3) Massignon dans l'enquête sur les corporations musulmanes d'artisans et de commerçants au Maroc - Revue du Monde Musulman LVIII 1924 compte pour Fez 9.000 artisans ; pour Rabat en 1916, Victor Champion arrive au chiffre de 3.187.

(4) Nous avons opéré les conversions des valeurs données par Robert Hay sur la base de 25 francs pour une livre. Il s'agit évidemment de franc-or.

(5) Chiffre évidemment très approximatif. Il n'était point en effet de négociant hadji qui n'emporta avec lui quelques douzaines de paires comme pacotille. Le tout finissant sans doute par s'élever à un chiffre important qui échappait à la douane. La contrebande par la frontière algérienne ne manquait point non plus d'être active.

(1) R. Drummond Hay. Confidential clerk of the legation - Tanger - Report on the Artizan and Industrial classes in Morocco. Tanger 15 mai et 7 novembre 1870. In Report from her majesty's diplomatic and consular agents abroad perspecting the condition of the Industrial classes and the purchase power of money in foreign contries. London 1871.

Les travailleurs ne reçoivent généralement pas de salaires fixes, mais sont payés suivant la qualité et la quantité d'objets fabriqués. Aussi est-il fort difficile de fixer un salaire moyen, variable aussi d'une ville à l'autre : la moyenne peut être évaluée à 5 d. par paire, soit à peu près le 1/7 de la valeur marchande du produit (0 fr. 50) à quoi s'ajoutent quelques dons en nature, d'importance et de périodicité évidemment très différentes. Mais toujours l'employeur donne à l'ouvrier une paire de babouches à l'occasion de chacune des quatre grandes fêtes religieuses.

Tissage de la soie et fabrication des tapis sont essentiellement travaux de femmes, fabriquant généralement pour l'usage domestique et ne vendant qu'un très faible surplus. Occasionnellement, ces femmes emploient des ouvrières pour lesquelles le salaire moyen est d'environ 4 d. par jour encore que, dans les ateliers, la ristourne d'un pourcentage sur les ventes soit un mode fréquent de rémunération. Les beaux tapis fabriqués à Rabat atteignent les prix les plus élevés : jusqu'à 8 shillings par yard (10 francs or). On sait, d'ailleurs, que c'est à Rabat que se maintenaient le mieux les procédés traditionnels de fabrication. Un dahir de Moulay Abderahman n'avait-il pas interdit, jadis, aux « crieurs publics » de façon rigoureuse de mettre en vente des tapis teints de couleurs « roumias », c'est-à-dire de fabrication chimique. Chaque pièce avant la criée devait être soumise au mohtasseb qui, lorsqu'elle s'écartait des normes traditionnelles, la faisait détruire (6). Les tapis ne dépassent jamais quelque 7 pieds de large et varient de 7 à 18 pieds de long. Cette forme imposée par la dimension des pièces marocaines n'est pas, à cette date, le moindre obstacle à une exportation importante vers l'Europe.

Le tissage de la laine est l'apanage de Fez et, au contraire de la soie, réservé surtout à la main-d'œuvre masculine. A Fez, les grandes « manufacturs » emploient couramment une vingtaine d'ouvriers payés de 4 à 6 d. par jour. Il arrive assez fréquemment qu'ils soient engagés au mois au taux d'une douzaine de shillings en moyenne (15 frs or).

Les potiers, nombreux à Fez et à Tétouan, ne travaillent qu'en petits ateliers n'occupant jamais plus de 10 personnes. Leur activité particulièrement sensible aux variations saisonnières se ralentit pendant la période des pluies et le nombre d'ouvriers employés diminue alors sensiblement. Les salaires n'ont guère de fixité non plus, et s'établissant de gré à gré avec d'assez fortes variations locales ne dépassent guère 5 pence par jour.

Rabat et Tétouan possèdent les principaux ateliers de fabrication de nattes. Chacun emploie de 3 à 4 ouvriers payés le plus souvent à raison de 1/4 de penny par yard fabriqué, une quinzaine de yards étant le maximum que chaque ouvrier peut produire dans une journée. Les nattiers apparaissent ainsi légèrement moins payés que les tisserands.

Tailleurs et brodeurs. Chaque maître emploie, là aussi, de 3 à 4 ouvriers et dans les ateliers les deux activités existent généralement. Le salaire, très variable, oscille de 1 à 4 pence par costume. Tous les sous-vêtements en coton relèvent de la fabrication féminine. Les brodeurs et brodeuses, or sur velours et soie sur mousseline, sont le plus souvent engagés au mois.

Maçons et charpentiers forment des corporations nombreuses dans chaque ville. Ils sont souvent engagés au jour le jour. En dehors des maîtres, plus ou moins réputés et ne chômant guère, leur emploi est des plus irréguliers et leurs salaires fort variables.

ASPECT GENERAL DES SALAIRES ARTISANAUX

De l'analyse des différentes industries il ressort que le taux moyen des salaires s'établit entre 4 et 6 pence par jour (environ 0 fr. 60) et 10 à 16 shillings par mois (une quinzaine de francs). Le salaire fixe, journalier ou mensuel, demeure beaucoup plus fréquent que la rémunération par un pourcentage sur les ventes ou, même, par remise d'une partie de la production. Dans tous les cas, l'octroi à l'ouvrier de don à l'occasion de fêtes est une règle. Il n'est en outre pas rare qu'un pain soit, quotidiennement, donné à l'artisan en sus de ses gages.

D'une profession à l'autre, les salaires varient assez peu. Les métiers qui apparaissent les plus « ruraux » : potiers, nattiers, paraissent pourtant moins rémunérés. Mais, et la remarque ne manque point d'intérêt, si les salaires varient relativement peu de métier à métier, ils tendent à se différencier par grande zone géographique. Sous l'influence de l'activité européenne, de la demande accrue de main-d'œuvre provoquée par l'essor du grand négoce, les salaires ne manquent pas d'être sensiblement plus élevés dans les ports que dans les villes de l'intérieur, Fez et Marrakech, qui « ne sont pas en communication directe avec l'Europe ». La différence atteint environ 25 %.

De l'évolution historique des salaires qui semble avoir été caractérisée par une hausse assez sensible, Robert Drummond Hay ne dit rien.

CONDITIONS DE VIE DES ARTISANS

En été, la journée de travail commence à 6 heures du matin et se poursuit jusqu'à 4 heures de l'après-midi ; en hiver, sensiblement plus courte, elle débute et s'arrête une heure plus tôt. En toutes saisons, un arrêt d'une heure coupe la journée en son milieu.

Les logements des artisans ne sont point confinés dans des quartiers distincts ; maisons des pauvres et des riches souvent voisines ne se distinguent guère, à l'extérieur, les unes des autres. Robert Drummond Hay fait une assez longue description de la demeure de l'artisan, dans laquelle nous retrouvons les traits bien connus : murs blanchis, cour et pièces pavées de carreaux rouges, meubles se réduisant à une natte, une table basse, quelques tapis parfois... Il indique que chaque famille marocaine, fût-elle d'artisan, vit

(6) Victor Champion : *Enquête sur la situation des métiers et des industries indigènes à Rabat. Bulletin Officiel du 5-2-1917, page 187.*

dans une maison séparée, soulignant que ce n'est que parmi les juifs que l'on trouve plusieurs familles dans la même demeure. L'indication laisse apprécier combien le problème du logement, devenu si grave en quelques années, a pu apporter de bouleversements dans la vie domestique. Le logis payé pour une maison ordinaire avec ses deux ou trois pièces ouvrant sur une petite cour varie, suivant les lieux, de 4 sh. à 8 sh. par mois (5 à 10 frs). Car, bien que certains ouvriers vivent dans des maisons dont ils ont hérités ou qu'ils ont construites, la plupart ne sont que locataires. Les loyers d'ailleurs sont fort bas, du moins dans les villes de l'intérieur, car sur la côte ils s'élèvent rapidement. Une pièce, pour un artisan célibataire, ne coûte guère plus d'un shilling (1 fr. 25).

Peut-on, à partir des indications de l'enquête, établir un « niveau de vie » ou, à tout le moins, un ordre de grandeur des différentes dépenses quotidiennes. En fait, il ne peut s'agir que de moyennes n'ayant qu'une valeur d'indication. Une impression toutefois ressort nettement : la simplicité, la frugalité de cette vie quotidienne : deux pains et un bol d'une sorte de gruau de millet forment, avec quelques légumes, toute l'alimentation. La viande demeure rare et n'apparaît, chez les plus privilégiés, qu'une ou deux fois par semaine. Le poisson frit dans l'huile forme dans les villes de la côte un appoint appréciable et peu onéreux. Le couscous, cher, reste un mets de choix dont l'usage n'est point fréquent. Aussi bien un artisan peut-il se nourrir avec 2 pences par jour.

En indiquant que les prix varient considérablement d'une saison à l'autre (en quelques jours parfois) et que, d'une façon générale, les villes de la

côte sont plus chères que Fez et surtout Meknès et que, parmi elles, Larache et Mazagan sont meilleur marché que Tanger, nous pouvons avancer le tableau de prix suivant pour le printemps de 1870 (7) :

| | Monnaie Marocaine | Monnaie Anglaise | Monnaie Française |
|---|--|--------------------------------------|----------------------------|
| Salaire . | 3 à 5 onces (8) | 4 à 6 pences | 0,42 Fr. à 0,63 Fr. |
| Viande . . | 3 à 4 onces la livre | 2 3/4 d à 3 3/4 d par livre anglaise | 0,60 Fr. à 0,84 F. le kilo |
| Fruits et légumes | 1 à 4 flours le pain, suivant la qualité | 1/4 d à 1 penny | 0,03 Fr. à 0,11 Fr. |
| prix variables, dépense journalière par ouvrier | | | |
| | | 1/4 d | 0,03 fr. |

Robert Drummond Hay souligne que le bas niveau de vie des artisans interdit à tout ouvrier européen, de pouvoir lutter au Maroc dans les métiers dont s'occupe l'artisanat indigène.

J.-L. MIEGE.

(7) La tentation est grande de les comparer avec ceux que fournissent Beaumier pour 1868, Daluin pour 1856, d'autres encore pour la dernière moitié du siècle. Mais l'étude des prix, toujours délicate, est d'une extrême complexité pour le Maroc du XIX^e siècle du fait de la diversité des poids et mesures, de la multiplicité des monnaies, des variations de change, de la valeur très diverse des documents statistiques. Elle reste entièrement à faire.

(8) Rappelons que l'once était une monnaie de compte valant 24 flouss.